

**Forum International de l'OMC / WHO /FAO / Union Africaine
sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce
Genève 23 Avril 2019**

Messieurs les Directeurs Généraux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

Madame Josefa Leonel Correia SACKO, Commissaire de l'Union Africaine pour l'Economie Rurale et l'Agriculture,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse de participer à ce forum organisé conjointement par la FAO, l'OMC, l'OMS et l'Union Africaine ici au siège de l'OMC car je n'avais pu être personnellement présente à la première conférence sur la sécurité sanitaire des aliments qui s'est tenue au siège de l'Union Africaine à Addis Abeba les 12 et 13 février derniers.

La conférence d'Addis Abeba a été un grand succès si j'en juge par le nombre des participants et j'ai lu avec intérêt le document de la Présidence qui en présente le résumé. J'y ai retrouvé de nombreux thèmes qui sont chers à l'OIE, tels que :

- l'importance des standards internationaux pour assurer non seulement la sécurité des produits que nous mangeons mais aussi un commerce sûr et loyal,
- l'importance des partenariats publics et privés pour mettre en œuvre efficacement les actions de prévention et de contrôle,
- l'accroissement des investissements pour le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne alimentaire dans lesquels j'inclue bien entendu les éleveurs, les fabricants d'aliments d'origine animale et d'aliments pour le bétail.

Aujourd'hui, je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous durant ce symposium car on ne peut pas évoquer la sécurité sanitaire des aliments sans se soucier de la santé des animaux qui les produisent. Ces deux notions sont indissociables car de nombreux agents pathogènes des animaux sont transmissibles à l'Homme, notamment via son alimentation : qui n'a pas eu à connaître les effets d'une toxi-infection alimentaire ? combien d'enfants dans le monde ne peuvent pas consommer de lait et de produits laitiers sans risquer d'être contaminés par la brucellose ? et les exemples sont nombreux. C'est pourquoi, depuis des décennies, médecine humaine et médecine vétérinaire s'enrichissent l'une l'autre ; les avancées en matière d'hygiène, et notamment d'hygiène des aliments, ont beaucoup progressé grâce à cette complémentarité scientifique.

C'est pourquoi, l'OIE collabore aux travaux du Codex Alimentarius afin que nos normes soient complémentaires.

C'est aussi dans ce contexte que l'OIE s'attache, avec ses partenaires clés que sont la FAO et l'OMS, à travailler selon l'approche « une seule santé », dans le cadre d'une alliance tripartite qui est désormais bien formalisée.

Pour avoir des aliments sains (viande et abats, lait, œufs, et tous les produits transformés), il faut que les animaux qui les produisent soient en bonne santé. Cela implique des programmes de surveillance et de contrôle des maladies notamment grâce à la vaccination, mais cela implique aussi de traiter les animaux avec des médicaments dûment enregistrés et utilisés à bon escient. Je ne reviendrai pas en détail sur ce défi de la lutte contre l'antibiorésistance et des risques liés aux résidus d'antibiotiques utilisés chez les animaux qui peuvent potentiellement se retrouver dans la viande, le lait, les œufs ou les produits de la pêche, en cas de mauvais usage. Il convient par conséquent de prôner un usage prudent et responsable des antibiotiques et d'éviter un usage excessif qui pourrait conduire à la perte de leur efficacité. C'est ce que nous faisons à l'OIE par l'élaboration de normes spécifiques, et aussi grâce à l'appui que nous apportons à nos pays membres pour la mise en œuvre de plans d'actions nationaux, afin qu'ils puissent continuer à produire des produits sains et à les exporter.

Je pourrai développer de nombreux autres sujets et parler des conséquences de bien d'autres maladies animales mais ce forum, qui se tient à l'Organisation Mondiale du Commerce, ici à Genève, est aussi l'occasion pour moi de rappeler le rôle que joue l'OIE en matière de commerce :

- Je rappellerai d'abord que l'OIE a été créé en 1924 par la volonté commune de plusieurs pays qui souhaitaient que soient établis des normes internationales pour assurer la sécurité du commerce international d'animaux et de produits animaux. Cela faisait suite à l'introduction en Europe via le port d'Anvers de zébus contaminés par la peste bovine originaires d'Inde et qui ont ensuite disséminé la maladie, occasionnant de lourdes pertes,
- Ces normes, à l'instar de celles de la Convention internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV) qui s'appliquent à la santé des plantes et de celles du Codex Alimentarius qui s'appliquent à la sécurité sanitaire des aliments, constituent une référence dans le cadre de l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, le fameux accord « SPS », et il convient de s'y référer en cas de désaccord dans ce domaine. A ce titre, les « trois sœurs » de l'accord SPS que sont le Codex Alimentarius, la CIPV et l'OIE participent activement aux travaux du comité SPS de l'OMC et au programme STDF (Standards and Trade Development Facility), une initiative qui vise à aider les pays à appliquer ces standards et qui mérite d'être saluée.

- Ces normes sont aussi une référence pour de nombreux accords commerciaux bilatéraux ou régionaux et, tout en contribuant à la santé de nos animaux de nos plantes ou à la sécurité sanitaire de nos aliments, ils assurent également un commerce loyal, sûr et équitable.
- Chacun sait l'importance de l'élevage et des produits animaux dans l'économie nationale de nombreux pays, et combien les questions de santé animale peuvent constituer des barrières au commerce. Pensons, par exemple, à la crise de la peste porcine africaine qui sévit actuellement en Chine (1^{er} producteur mondial de porcs et produits dérivés) qui génère des pertes de production (risque pour la sécurité alimentaire) et qui a immédiatement entraîné la fermeture des marchés internationaux.

Les normes sont parfois considérées comme des contraintes coûteuses. Je souhaiterais surtout rappeler qu'elles ont le mérite d'être reconnues comme une référence, c'est-à-dire comme une langue commune, par les partenaires impliqués. Leur bonne application permet d'éviter le blocage des échanges commerciaux et de faciliter les contrôles aux frontières. En complément, le développement progressif de la certification électronique, dématérialisée, devrait encore davantage contribuer à faciliter les contrôles, et donc à fluidifier le commerce.

Mais il faut reconnaître qu'il y a souvent un écart entre la théorie et la pratique. Or, une bonne norme est une norme qui est effectivement appliquée sur le terrain et qui soit bien comprise par les différents acteurs du commerce et des chaînes alimentaires. C'est un défi auquel l'OIE est confrontée, comme toutes les organisations normatives. C'est ce défi que nous essayons de relever avec la création d'un observatoire sur la mise en œuvre de nos normes. C'est un projet complexe, que nous développons avec l'appui de l'OCDE, et pour lequel la collecte des données, leur digitalisation et leur analyse apparaissent comme des enjeux majeurs.

Débatte de sécurité sanitaire des aliments et de commerce ouvre de nombreuses opportunités de mieux identifier les nombreux sujets à traiter. Je suis certaine que ce forum, à travers les trois sessions thématiques de l'agenda, contribuera à nous éclairer et à relever les défis qui nous attendent. Soyez en tout cas assurés, que l'OIE sera à vos côtés, aux côtés de ses pays membres d'Afrique et au côté de tous ses partenaires, pour les relever.

Je vous souhaite un symposium fructueux,

Merci de votre attention